

FORMULAIRE D'ACCEPTATION DE LA REDEVANCE POUR CONTROLE DE CONFORMITE

Je soussigné(e)

- Propriétaire
- Représentant légal du ou des propriétaires

(Rayer les mentions inutiles)

De l'habitation, de l'immeuble, du commerce, du bâtiment (rayer les mentions inutiles),
sise

- Reconnaît avoir pris connaissance des modalités d'application d'une redevance forfaitaire de 150 euros HT applicable au contrôle de la séparation des eaux usées et pluviales de mon installation d'assainissement individuel ou collectif lors de la vente de mon bien immobilier. Cette redevance est instaurée par délibération du conseil communautaire de Bayeux Intercom, en date du 10 mai 2006 pour l'assainissement non collectif et en date du 12 juin 2007 pour l'assainissement collectif;

- Confirme et accepte la demande de contrôle de conformité soumise à redevance;

- Avoir pris connaissance que, suite au contrôle, le Trésor Public m'enverra, pour recouvrement, la facture correspondant à la redevance forfaitaire relative au contrôle de conformité ;

- L'adresse de facturation est la suivante :

.....
.....
.....

-Votre (vos) coordonnées(s) téléphonique(s) :

.....
.....

A, le

Signature :

(précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

BAYEUX INTERCOM dispose d'un délai de réponse d'un mois